

Niveau :	MASTER					Année
Domaine :						M2
Mention :	Biodiversité Ecologie Evolution					
Parcours :	Dynamique et Conservation de la Biodiversité					
Volume horaire étudiant :	63 h	72 h	65 h			200 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	Total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsables de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Responsable de la mention BEE François BRETAGNOLLE Professeur ☎ 06.74.78.10.64 francois.bretagnolle@u-bourgogne.fr	Secrétariat pédagogique Agnès FABRE ☎ 03.80.39.50.00 Secretariat.etec@u-bourgogne.fr
Responsable Parcours François BRETAGNOLLE ☎ 06.74.78.10.64 francois.bretagnolle@u-bourgogne.fr	
Composante(s) de rattachement :	

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

L'objectif de la formation est de dispenser un enseignement théorique et pratique dans les domaines de l'Ecologie de la santé, de l'Ecologie Evolutive, de la Biologie de la conservation, de la Biométrie et des Sciences de l'Environnement. L'originalité réside dans l'analyse de la dynamique de la biodiversité à différentes échelles, du gène à l'écosystème, en relation avec les perturbations naturelles et anthropiques, afin d'assurer une formation de qualité pour les étudiants désireux de s'orienter soit vers les métiers de la recherche (à la suite d'un doctorat), soit vers les débouchés plus appliqués de l'écologie et de l'environnement à la fin de la seconde année de master.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Métiers

Les titulaires du master Biodiversité, Ecologie, Evolution occupent des métiers variés (suivant la spécialité choisie) dans le domaine de l'environnement : éco-conseiller, ingénieur d'étude, Ingénieur de recherche, Ingénieur écologue, chargé de mission ou d'études, dans des administrations, des collectivités territoriales, dans des entreprises, des associations ou des organismes de recherche

- enseignants-chercheurs, chercheurs (IRSTEA, CNRS, INRA, IRD, IFREMER, ...)
- Chargé de mission (Parc Naturel régionaux, Réserves Naturelles, Muséum, Collectivités territoriales,)
- Chargé d'étude (Bureaux d'études, fondations, associations.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

La formation a été conçue pour permettre aux étudiants d'acquérir les savoirs et savoir-faire spécialisés nécessaires à une activité professionnelle dans les domaines de la gestion des écosystèmes et de la biodiversité d'une part, et de l'écologie évolutive et du comportement animal, d'autre part. **Certains cours mutualisés avec le master « Conservation Biology » seront susceptibles d'être donnés en anglais.**

Le programme confère une solide formation scientifique générale et technique, permettant aux titulaires du Master BEE d'être autonome dans :

- la mise en place et le suivi de protocoles d'études *in natura* ou en conditions contrôlées
- l'analyse statistique des données
- l'élaboration d'une réflexion approfondie sur les hypothèses de travail à partir des éléments bibliographiques et des travaux existants

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

- Capacité de mobiliser les concepts de l'écologie et de la dynamique de la biodiversité pour mettre en place des protocoles liés aux problématiques de la biologie de la conservation ou de la gestion des écosystèmes anthropisés.
- Maîtrise des concepts essentiels de l'écologie (des populations à l'écosystème), de la dynamique de la biodiversité et de la biologie de la conservation dans le domaine animal et/ou végétal.
- Capacité d'analyse critique d'un document scientifique
- Compétences avancées en analyse des données écologiques et en biométrie
- Capacité à développer et/ou utiliser des outils d'ingénierie des systèmes écologiques
- Capacité à gérer les populations animales ou végétales (conservation, gestion des systèmes anthropisés).

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ De plein droit :

Pour les étudiants ayant validé les 60 ECTS en M1BEE de l'Université de Bourgogne ou de Franche Comté.

■ Sur sélection :

Pour les étudiants ayant validé 60 ECTS en Master 1 dans la même mention ou dans certaines mentions compatibles (par exemple : Biologie de la conservation) et provenant d'une autre université française.

Une commission de recrutement se prononce sur l'admission en deuxième année de master au vu de la réussite antérieure de l'étudiant, de son projet de formation et compte tenu des capacités d'accueil dans les parcours concernés.

Les étudiants étrangers qui ne disposent pas de l'un des diplômes français requis pour l'accès à la formation devront impérativement constituer un dossier auprès du service des Relations Internationales (voir calendrier et date limite de dépôt de dossier sur la page web ub-link relative à ce service : rubrique « Etudiants internationaux » et « Venir à l'uB à titre individuel »), même s'ils sont en cours de formation dans le supérieur en France au moment du dépôt de dossier.

■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

- en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation
- en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :**■ Schéma général des parcours possibles :**

Le parcours du Master BEE partage une culture scientifique commune avec les deux parcours du Master Biologie de la Conservation. Au niveau du M1, cela se traduit par de nombreuses UE mutualisées dispensés et d'une école de rentrée. Une école de rentrée est aussi mutualisée ainsi que deux UE en master 2.

Mention Conservation Biology

Diagnostic et Gestion
des Ecosystèmes
EDGE

Ecologie comportementale
et Gestion de la faune
sauvage

Mention BEE

Dynamique et
Conservation de la
Biodiversité
DyCoB

Master 1

Ecole de rentrée commune aux 3 parcours

UE 2, 5 et 6 communes aux 3 parcours

Parcours EDGE
UE1, 3, 4, 7 et 8

UE 1, 3 et 4 communes aux parcours DyCoB et ECGF

Parcours ECGF
UE7 et UE 8

Parcours DyCoB
UE7 et 8

UE 9 Stage : Conduite de projet et méthodologie

Master 2

Ecole de rentrée commune aux 3 parcours

Rapport Bibliographique

Parcours EDGE
UE3 à 76

Parcours ECGF
UE 3 à 5

Parcours DyCoB
UE 3 à 5

Stage 4 à 6 mois

:

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Tronc commun	Semaine de Fédération			25	25	1	CC			1	1
	Ethique et déontologie, Histoire et Philosophie des Sciences	15	10		25	4	CC / CT	CT	3	1	4
TOTAL UE		15	10	25	50	5			3	2	5

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils	Biométrie	10	12		22	3	CC / CT	CT	1.5	1.5	3
	Anglais et Communication scientifique		28		28	2	CC			2	2
TOTAL UE		10	40		50	5			1.5	3.5	5

UE3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Biologie de la conservation 1	Biologie de la conservation théorie	30	10	10	50	6	CC / CT	CT	4	2	6
TOTAL UE		30	10	10	50	6			4	2	6

UE4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Biologie de la conservation 2	Biologie de la conservation pratique	8	12	30	50	6	CC			6	6
TOTAL UE		8	12	30	50	6				6	6

UE5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Rapport Bibliographique	Conduite de projet			30*	30	8	CC			8	8
TOTAL UE				30	30	8				8	8

* : Décompte de tutorat de 2 heures par étudiant sur la base de 30 étudiants, non comptabilisé dans le total étudiant

UE 7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
------	------------	----	----	----	-------	------	---------------------------------------	---------------------------------------	-------------	-------------	---------------

Options facultatives	LV 2 (2)					0			0	0	0
	Stage supplémentaire facultatif (3)					0			0	0	0
TOTAL UE											

TOTAL S3	63	72	65	200	30			8.5	21.5	30
-----------------	-----------	-----------	-----------	------------	-----------	--	--	------------	-------------	-----------

SEMESTRE 4

UE 6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Stage			45			30	Mémoire écrit			20	20
							soutenance orale			10	10
TOTAL UE			45			30				30	30

UE 7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Options facultatives	LV 2 (2)					0			0	0	0
	Stage supplémentaire facultatif (3)					0			0	0	0
TOTAL UE											

TOTAL S4						30				30	30
-----------------	--	--	--	--	--	-----------	--	--	--	-----------	-----------

(1) CC = Contrôle Continu, CT = Contrôle Terminal

(2) Il appartient aux étudiants qui choisissent de suivre un enseignement supplémentaire de langues de se renseigner auprès du Centre de Langues de l'université de Bourgogne. Aucune note de LV 2 ne sera intégrée au calcul des résultats du master, ni n'apparaîtra sur le relevé de notes. Le jury se réserve le droit de valoriser éventuellement la note obtenue en LV 2 par des points de jury laissés à son appréciation.

(3) Ce stage facultatif, s'il est envisagé par l'étudiant, devra se dérouler dans une structure différente de celui prévu au semestre 4 (au cours de la même année universitaire) ou porter sur un sujet différent. Il donnera alors lieu obligatoirement à une convention de stage différente, à un compte-rendu supplémentaire, mais qui ne sera ni noté, ni valorisé dans le calcul du master. Le responsable de filière et/ou le directeur de l'UFR se réserve le droit de refuser le stage facultatif sollicité.

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études voté chaque année et mis en ligne sur le site internet de l'Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

UE transversales

Les étudiants ont la possibilité de suivre une UE transversale au S3 et/ou au S4, à condition que cette UE transversale n'ait pas été déjà suivie au cours du cursus à l'uB. Le résultat obtenu lors de l'UE transversale confère un gain de point à la moyenne du semestre. A titre dérogatoire par rapport aux modalités générales de l'uB, le gain de point est calculé, par le jury souverain : il sera rajouté 0, 0,1 ou 0,2 point à la moyenne du semestre suivant le résultat obtenu dans l'UE transversale.

● **Sessions d'examen**

Deux sessions d'examens sont organisées à la fin de chaque semestre. Une session de rattrapage est prévue (uniquement pour les CT).

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement évaluée est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

ABSENCE AUX EXAMENS :

Les absences lors des examens ont les conséquences suivantes :

- Absence justifiée lors d'un contrôle continu (CC) : Défaillance.

L'équipe pédagogique s'efforcera de proposer une solution de rattrapage ou de compensation en cas d'absence justifiée à une évaluation de contrôle continu.

- Absence justifiée lors d'un contrôle terminal (CT) : Défaillance (passage en session 2)
- Absence injustifiée lors d'un contrôle continu (CC) : Défaillance (impossibilité de valider l'année de formation)
- Absence injustifiée lors d'un contrôle terminal (CT) : Défaillance (passage en session 2).

Précisions :

Le calcul des heures TD pour l'UE5 rapport bibliographique et l'UE6 stage est le suivant. Une heure par étudiant pour l'UE5 et 3 heures par étudiant pour l'UE6 sur une base de 15 étudiants.